

**PROGRAMME DE LA FORMATION DE PROFESSEUR DES ÉCOLES
 CONCOURS EXTERNE
 1^{ère} Année**



Durée : Une année scolaire



Calendrier : De septembre à Juin Neher –



Lieu : Institut André et Rina Neher

CAMPUS-FSJU

Intervenants : Les Formateurs du CAMPUS-FSJU.



Conditions requises : Être titulaire d'une Licence, d'un Master ou parent de 3 enfants.

Public :

Étudiants ou personnes en reconversion.



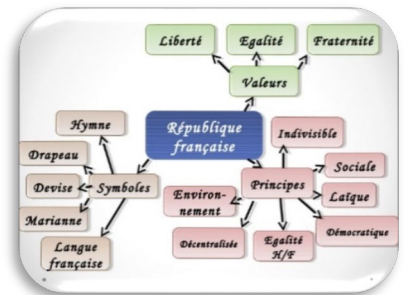
Frais d'inscription : 1 560 €uros payables en plusieurs fois. Possibilité de prise en charge par un organisme ou par le Pôle Emploi.

PRÉSENTATION

Cette formation permet de préparer le Concours de Professeur des Écoles : le CRPE.

EXIGENCES DU CONCOURS

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
- Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- Partager les valeurs de la République et connaître ses institutions.
- Maîtriser la langue française à des fins de communication éducative.
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement de son métier.

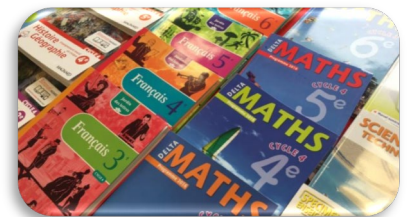


Les valeurs de la République

PROGRAMME

- Maîtriser les savoirs disciplinaires (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Instruction civique, Histoire de l'Art, Anglais, TICE : C212E).
- Outils et méthodes pour enseigner.
- Trois stages d'observation et de pratique accompagnée.
- Enseigner les caractères propres.

Travail en présentiel et en immersion dans les écoles.



PROGRAMME DE LA FORMATION DE PROFESSEUR DES ÉCOLES CONCOURS EXTERNE 2nde Année



Durée : Une année scolaire



Calendrier : De septembre à Juin



Lieu : Dans un établissement
Sous Contrat et à l'Institut
André et Rina Neher –
CAMPUS-FSJU

Intervenants : Les Formateurs du CAMPUS-FSJU.



Conditions requises : Être titulaire du Concours, d'un Master 1.

Public :

Titulaire du Concours du CRPE.



Frais d'inscription : 600 €uros payables en plusieurs fois.
Possibilité de prise en charge par un organisme ou par
le Pôle Emploi.

PRÉSENTATION

Cette formation permet de valider le Concours de Professeur des Écoles : le CRPE, par une année de stage qui débouchera sur la titularisation.



EXIGENCES DU CONCOURS

- Être en poste deux jours et demi dans un établissement Sous Contrat et sur un poste vacant.
- Avoir un maître tuteur qui effectuera cinq visites dans l'année, suivi de compte rendu de visite.
- Être visité par des formateurs de l'Institut, suivi de compte rendu de visite.

PROGRAMME

- En alternance des deux jours et demi de stage, deux jours de formation en présentiel à l'Institut.
- Pratique et analyses de classe.
- Préparation d'un mémoire.

Travail en présentiel et en immersion dans les écoles.

